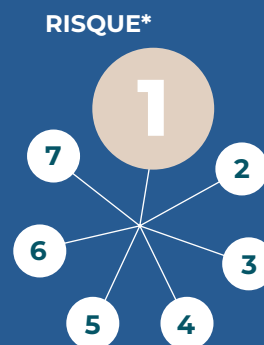


ECOFI OPTIM 12 MOIS

Ecofi Optim 12 mois est un FCP obligataire court terme pour viser à obtenir une performance supérieure à celle de l'Euribor 6 mois selon une approche ISR



LE PROFIL DU FONDS

Ecofi Optim 12 mois, en bref...

Offrir un OPC court terme, liquide avec un risque faible de changement de valeur. Nos 5 critères d'éligibilité :

- risque : faible sensibilité aux changements de valeur ;
- liquidité : forte et quotidienne ;
- volatilité : faible ;
- titres : qualité rang senior ;
- notation : "Investment grade"

► **Viser un placement à 12 mois et une meilleure rémunération de votre trésorerie longue**

Pourquoi utiliser Ecofi Optim 12 mois ?

Concevoir un moteur de performance respectueux d'un budget de risque proche d'un produit monétaire. Notre solution en 3 composantes :

- composante taux : aller plus loin pour cristalliser une vie moyenne proche de 18 mois (gestion WAL et WAM) ;
- composante crédit : capter les primes de risque (analyse crédit et ESG) ;
- composante cycle : protéger le risque et sélectionner la rémunération (taux fixe et/ou taux variable).

► **Rechercher une rémunération supérieure à un OPC monétaire**

Un partenaire fiable et reconnu

Ecofi, un acteur pérenne, responsable et reconnu pour la qualité de la gestion de trésorerie :

- expérience et compétence de 30 années de gestion taux & monétaire ;
- processus ISR éprouvé depuis 2000 ;
- robustesse de la sélection par l'analyse financière et l'analyse Environnemental, Social et de Gouvernance des émetteurs ;
- forte culture des risques ;
- fidélité de notre clientèle institutionnelle.

► **Partager des relations avec une société de gestion fiable et éprouvée**

Ecofi Optim 12 mois, en synthèse

- Une stratégie complémentaire de gestion de trésorerie longue.
 - Une réponse aux besoins de rendement proche de l'esprit monétaire.
 - Une forte maîtrise des risques.
 - Une gestion prudente.
 - Un contrôle permanent.
- **Dynamiser la gestion de liquidité avec un produit « IAS 7 compliant »**



Pour une meilleure rémunération de votre trésorerie longue."

Alexis Robert,
Gérant monétaire
Gérant depuis 2017

*L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Principaux risques" du Prospectus.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1

Analyse des émetteurs

- ▶ **Univers initial** : valeurs de la zone OCDE.
- ▶ **Filtres quantitatifs** : choisir les supports d'investissement ayant des risques de signature cohérents avec les niveaux de rémunération, tout en s'astreignant à une sélection de titres intrinsèquement prudente.
- ▶ **Filtre ISR**
 - Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, pétrole, pesticides) et des paradis fiscaux ;
 - Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG (Moody's ESG Solutions) et selon la Méthode I-Score ;
 - Gestion des sociétés controversées.

2

Notation des valeurs

Critères de notation

- ▶ **Analyse fondamentale**
- ▶ **Analyse financière**

3

Construction du portefeuille

Elle dépend :

- de la rémunération et du risque de l'émetteur ;
- des contraintes de diversification des risques issus de la directive UCITS IV ;
- de la vie moyenne du portefeuille.

Le filtre ISR Intensité 1 exclut ≈ 20% de l'univers d'analyse ESG.

LA GESTION ET LE SUIVI DU RISQUE

- L'achat et la pondération des titres en portefeuille dépendent de la rémunération et du risque de l'émetteur.
- Gestion scrupuleuse de la WAL (Weighted Average Life - Durée de vie moyenne pondérée) et de la WAM (Weighted Average Maturity - Maturité moyenne pondérée), de la vie moyenne et de la volatilité du portefeuille.



FOCUS INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus Impact ISR. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.

+

AVANTAGES

- Des émetteurs de qualité
- Rigueur d'analyse et de sélection
- Approche prudente et experte
- Une sélection des valeurs selon les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

!

INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de taux, crédit, juridique, perte en capital
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque lié à la gestion des garanties
- Risque lié aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres
- Risque juridique, durabilité

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds disponible auprès d'Ecofi sur simple demande ou sur www.ecofi.fr

CARACTÉRISTIQUES

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés euro

Code ISIN : FR0010793778

Forme juridique: OPCVM de droit français

Classification SFDR : Article 8. Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

Dépositaire / Conservateur : Caceis BANK

Valorisateur : Caceis FUND Administration

Société de gestion : Ecofi

Date de création : 23 septembre 2009

Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : Zone Euro et OCDE

Indice de référence : Euribor 6 mois. Néanmoins, il est rappelé que le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle, sa gestion étant discrétionnaire au sein de son univers d'investissement. Il ne vise pas à répliquer son indicateur de référence.

Conditions de souscriptions/rachats : Chaque jour (J) avant 17h30 sur la valeur liquidative du jour (J) - Souscriptions/rachats (cours inconnu) - Règlement J+1.

Valeur initiale de la part : 10 000 euros

Frais de gestion : 0,25% TTC (maximum) de l'actif net

Commissions de souscription/ rachat : néant

Commissions de surperformance : 20% de la performance annuelle nette de frais excédant l'Euribor 6 mois.

CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

GROUPE CREDIT COOPERATIF

LE TRI OUVRE LA PROSPERITE
REP Papiers n° FR308133_035ANF